## SURMATELAS : GARANTIE LIMITÉE CINQ (5) ANS

TEMPUR Canada garantit que nous, selon l'option choisie par TEMPUR Canada, remplacerons ou réparerons le produit de l'acheteur s'il s'agit d'un défaut de fabrication ou du matériau, sous réserve des limitations énoncées dans la présente garantie.

Cette garantie restreinte ne couvre ni la diminution normale de la fermeté du matériau d'allégement de la pression TEMPUR, ni la capacité de récupération lente du matelas, qui n'ont aucune incidence sur les propriétés d'allégement de la pression.

La présente garantie couvre :

- tout défaut physique du produit qui cause le déchirement du matériau ou la formation de crevasses dans le matériau, et ce, malgré un usage normal et une manutention appropriée; et
- toute détérioration de la structure cellulaire des matériaux qui ferait en sorte que le produit ne puisse retrouver sa forme initiale.

Pendant les cinq (5) années de la garantie, TEMPUR Canada, selon l'option choisie, pourra réparer ou remplacer le produit, et facturera les coûts de manutention à l'acheteur.

Le cas échéant, la housse du produit est garantie un (1) an contre les défauts de fabrication et de confection à partir de la date d'achat. Si TEMPUR Canada remplace la housse, TEMPUR Canada la remplacera par le modèle disponible, lequel peut être différent de la housse originale.

La présente garantie est nulle si le matelas ou la housse a fait l'objet d'un usage abusif, de dommages matériels, de brûlures, de coupures ou de déchirures.

La présente garantie restreinte est valide uniquement en lien avec l'achat original de nouveaux produits TEMPUR-Canada ou d'un détaillant autorisé TEMPUR Canada et elle se prolonge à partir de la date d'achat original du produit original acheté. Aux fins de la présente garantie restreinte, un « acheteur original » est une personne ou entité qui achète un produit directement de TEMPURMD Canada ou d'un détaillant autorisé TEMPURMD Canada avec l'intention de l'utiliser à des fins de consommation personnelle et non pour le revendre. Toute personne ou entité qui achète ce produit, de quelque source que ce soit, avec l'intention de le revendre, est un revendeur non autorisé (« revendeur non autorisé »). La présente garantie restreinte ne s'applique pas aux produits vendus par un revendeur non autorisé, y compris mais sans s'y limiter, les revendeurs non autorisés sur des sites Web tiers, y compris mais sans s'y limiter, Craigslist, eBay, Amazon, etc. Aux fins de la présente garantie restreinte, ni le revendeur non autorisé ni l'acheteur auprès d'un revendeur non autorisé n'est un « acheteur original ». Si l'acheteur n'est pas un « acheteur original », il accepte le produit « EN L'ÉTAT » et « avec tous les défauts ». SI L'ACHAT DU SOMMIER N'EST PAS FAIT DIRECTEMENT DE TEMPURMD CANADA, UNE PREUVE D'ACHAT SERA EXIGÉE POUR DÉMONTRER QUE L'ACHETEUR EST L'ACHETEUR ORIGINAL ET QU'IL EST AUTORISÉ À PRÉSENTER UNE RÉCLAMATION EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE RESTREINTE.

Si une réclamation au titre de la garantie est présentée et qu'un remplacement est estimé nécessaire, l'acheteur peut se voir dans l'obligation de retourner le produit original à TEMPUR Canada avant son remplacement.

Vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle de TEMPUR Canada en composant le numéro sans frais 1 800 887-4321 ou par courriel à <u>inquiries.ca@tempurpedic.com</u>.

La présente garantie donne des droits légaux spécifiques à l'acheteur, lesquels droits peuvent varier d'une province à une autre.

VEUILLEZ CONSERVER LA GARANTIE ET LA PREUVE D'ACHAT ORIGINALE PENDANT AU MOINS CINQ (5) ANS À PARTIR DE LA DATE D'ACHAT AUPRÈS DE TEMPUR CANADA OU D'UN DÉTAILLANT TEMPUR CANADA AUTORISÉ.